



MAG

DES DIRIGEANTES
ET DES DIRIGEANTS

#28 OCTOBRE 2025

FFCK
Canoë Kayak et Sports de Pagaie

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CANOË KAYAK ET SPORTS DE PAGAIE

Stade Nautique Olympique d'Île-de-France
2 Chemin de la victoire - 77360 VAIRES SUR MARNE
Mail : ffck@ffck.org



De superbes évènements sportifs ont permis d'organiser cet été des championnats de France de qualité sur l'ensemble territoire français. Les derniers titres nationaux pour les sportifs seront décernés en octobre à Épinal, aux Sables d'Olonne, à St Pierre de Bœuf et à Toulon. Merci aux organisateurs, aux juges et aux bénévoles.

La saison sportive internationale s'achève avec de superbes résultats de toutes nos équipes de France. Bravo à nos médaillés olympiques 2024 qui ont su confirmer leur leadership à Milan et à Sydney. Merci aux coachs et aux staffs qui ont permis ces excellents résultats. Félicitations aux Normands et à la commission Kayak Polo pour l'organisation du superbe championnat d'Europe à Avranches.

Nous avons signé la convention EDF pour 4 ans en associant l'entreprise Hydrostadium qui permet de soutenir nos sportifs, de garantir nos lâchers d'eaux et d'anticiper nos comportements face au dérèglement climatique, pour garantir un accès durable à nos pratiques.

Le projet de développement avance à bon rythme, et un travail collaboratif s'est engagé depuis juillet avec les élus du Comex, du conseil d'administration, des commissions nationales, des comités régionaux et départementaux ainsi que des cadres techniques et des permanents du siège. Une enquête a été adressée fin septembre aux clubs, aux structures départementales et régionales. Nous avons déjà reçu plus de 400 réponses avec des propositions riches et prospectives.

Ce projet de développement, structuré autour de quatre grandes priorités — la jeunesse, l'accompagnement des structures, le développement des pratiques et les missions transversales de la FFCK — est le nôtre. Il nous revient de nous l'approprier pleinement pour en devenir de véritables ambassadeurs.

Le marathon de l'Ardèche se prépare pour sa 41^{ème} édition. Les membres du COMEX, du Conseil d'administration, de la direction technique et de la communication seront présents pour échanger sur le projet d'établissement mais aussi pour participer activement à l'épreuve.

Notre DTN, Julien, finalise la composition de son équipe technique dans un contexte budgétaire national contraint. L'arrivée de son adjoint, Agnès BERTHET, contribue à améliorer le fonctionnement quotidien.

Cet automne, nous allons préparer le budget 2026, toujours contraint, en s'appuyant sur nos réflexions autour du projet de développement, en réfléchissant sur la politique des licences, en garantissant nos évènements sportifs et en préparant nos équipes de France à la haute performance.

Pascal BONNETAIN, Président fédéral

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

Entretien avec Patrick LEFOULON, trésorier de la fédération	1/2
Agnès BERTHET rejoint la FFCK en tant que directrice technique nationale adjointe	3
CHARLES DELVAL, un nouveau regard sur l'équipe de france paracanoë	4
Plan de développement de la FFCK	5/6
La participation de la FFCK à la fête du sport 2025 !	7
Retour sur la campagne de rentrée	8
Contrat de délégation	9

ACCOMPAGNEMENT

Extranet : Tout savoir avant l'ouverture de la pré-saison	10/11
Extranet : la gestion des fonctions et des droits	12
Nouvelle obligation d'affichage dans les structures sportives	13

FÉMINISATION

Agir concrètement pour l'accueil des femmes et jeunes filles dans nos clubs	14
---	----

ENVIRONNEMENT

Gardiens de la Rivière à la Mer : un réseau qui s'active !	15
--	----

PARTNARIAT

La FFCK renouvelle son partenariat avec EDF	16
La FFCK et ASSOCONNECT : un partenariat qui dure	17

ESHOP

Le Renault TRAFIC est toujours disponible à l'achat	18
---	----

AGENDA DES ÉVÉNEMENTS

CONTACTS

Comité de rédaction

P. BONNETAIN, J.GAUTHERON, J.MOREAU,
M.BEAURE, J. LATIMIER, T.BAR, L.BROSSAT,
D.MASSICOT, L.BOUTRUCHE

Crédits photos

FFCK, iStock



ENTRETIEN AVEC PATRICK LEFOULON, TRÉSORIER DE LA FÉDÉRATION



Pouvez-vous vous présenter en quelques mots et nous parler de votre parcours personnel et professionnel ?

Mon parcours personnel repose avant tout sur ma famille : mon épouse et mes quatre enfants dont deux sont des compétitrices de canoë-kayak. Mes proches ont toujours constitué mon principal intérêt et ma constante préoccupation. Je vis et je travaille à Mantes la Jolie dans les Yvelines (78), ville où je suis né, où j'ai grandi, dont j'ai été élu et dont j'ai porté les couleurs du club au plus haut-niveau sportif. Professionnellement, j'exerce comme médecin généraliste dans un quartier populaire qui concentre beaucoup de difficultés sociales et de problèmes de santé publique.

Qu'est-ce qui vous a motivé à vous engager en tant qu'élu au sein de la FFCK ?

Il s'agit pour moi d'une continuité de mon engagement de sportif de haut-niveau et de militant sportif. Après ma médaille olympique en 1984, j'ai toujours cherché à œuvrer en faveur du développement du sport en général et plus particulièrement du canoë kayak.

Quelles sont les grandes étapes de votre engagement politique ou associatif ?

J'ai eu des fonctions au sein de mon club, l'A.S.Mantaise, de la F.F.C.K. comme membre du conseil d'administration, du C.D.O.S. 78 et même comme président de la commission des athlètes de haut-niveau du C.N.O.S.F.. Parallèlement à cet engagement sportif, j'ai assumé une charge d'élu local au sein de ma commune et de la communauté d'agglomération. À ce titre, j'ai aidé à l'organisation d'une coupe du Monde de sprint en 2001 et d'un championnat d'Europe Junior et U23 en 2014 sur le stade nautique de Mantes la Jolie.

Quelles sont les missions principales que vous exercez actuellement en tant qu'élu ?

Le nouveau président de la F.F.C.K., Pascal Bonnetain, m'a fait l'honneur de me proposer la mission de trésorier de notre fédération donc de superviser les finances de notre «maison commune». Mais bien sûr, ma mission ne s'arrête pas là, j'assure le relais avec nombre d'activités des sports de pagaye qu'elles soient sportives, médicales, ou comme le sport-santé.

Quels projets vous tiennent particulièrement à cœur dans votre mandat actuel ?

En tant que trésorier, je souhaite dynamiser les ressources propres de notre fédération notamment en optimisant l'utilisation du siège et du site de Vaires sur Marne mais aussi en développant des activités qui pourraient nous donner un peu d'air financièrement. N'oublions pas que nous fonctionnons pour moitié sur des fonds publics qui, à l'avenir, ne vont pas aller en s'accroissant. Toutefois, la mise en œuvre du projet fédéral porté par le président Pascal Bonnetain implique de mettre le sport au cœur de notre action. C'est la mission du trésorier de mettre en adéquation les ressources financières avec la mise en œuvre du projet de développement des sports de pagaye.



Quels projets vous tiennent particulièrement à cœur dans votre mandat actuel ?

En tant que trésorier, je souhaite dynamiser les ressources propres de notre fédération notamment en optimisant l'utilisation du siège et du site de Vaires sur Marne mais aussi en développant des activités qui pourraient nous donner un peu d'air financièrement. N'oublions pas que nous fonctionnons pour moitié sur des fonds publics qui, à l'avenir, ne vont pas aller en s'accroissant. Toutefois, la mise en œuvre du projet fédéral porté par le président Pascal Bonnetain implique de mettre le sport au cœur de notre action. C'est la mission du trésorier de mettre en adéquation les ressources financières avec la mise en œuvre du projet de développement des sports de pagaye.



Un message ou un conseil que vous aimeriez transmettre aux personnes souhaitant s'engager dans une association sportive ?

J'aurai beaucoup de difficultés à donner ce type de conseil, toutefois j'inciterai un jeune qui veut s'engager dans le mouvement sportif à mettre sa passion au centre de son action. Ce qui nous guide tous et toutes, c'est d'aller au terme de notre engagement pour notre sport, et d'œuvrer pour son rayonnement et son développement. Du simple pratiquant au plus haut dirigeant, ce qui nous anime tous c'est l'assouvissement de notre passion et la concrétisation de nos projets sportifs.





AGNÈS BERTHET REJOINT LA FFCK EN TANT QUE DIRECTRICE TECHNIQUE NATIONALE ADJOINTE

Depuis le 1er septembre 2025, la Fédération Française de Canoë-Kayak et Sports de Pagaie accueille Agnès BERTHET en tant que Directrice Technique Nationale adjointe.

De l'élite sportive à l'accompagnement des fédérations

Ancienne athlète de haut niveau en natation artistique puis à son tour entraîneure nationale des équipes de France senior, elle s'est aventurée au cœur de l'administration du sport, pour gérer et accompagner les CTS, et soutenir les fédérations olympiques. Une expérience qui lui a donné une vision transversale : celle des coulisses, de la structuration, de la stratégie sur le long terme. Revenue ensuite à la Fédération Française de Natation, elle y a collaboré étroitement avec le DTN actuel de la FFCK. Ensemble, ils ont bâti deux olympiades et appris à conjuguer ambition et humanité.



Une nouvelle aventure au cœur des sports de nature

Si l'excellence sportive reste un axe majeur de son engagement, elle souligne d'emblée que rejoindre la FFCK, c'est aussi embrasser une mission plus large, ancrée dans les valeurs de notre sport :

- La relation privilégiée avec la nature : pratiquer en eaux vives, en mer ou sur nos rivières, c'est vivre un rapport direct à l'environnement qu'il convient de préserver.
- Le développement durable : dans un monde en transition, la FFCK a un rôle clé à jouer en promouvant des pratiques respectueuses et en sensibilisant les jeunes générations.
- Les enjeux sociétaux : sport pour toutes et tous, accessibilité, inclusion, mixité... Autant de dimensions essentielles que la fédération porte et qu'elle entend renforcer.



S'engager pleinement avec la communauté FFCK

« J'ai troqué le chlore des piscines pour le parfum des rivières : un changement d'air... et d'eau ! Je suis ravie de rejoindre la FFCK et de pouvoir contribuer à la fois aux ambitions sportives et aux missions sociétales de cette belle fédération. Ici, l'exigence de la haute performance se conjugue avec des valeurs fortes de partage, d'ouverture et de respect de l'environnement. Mon engagement sera total aux côtés des équipes dirigeantes, des entraîneurs, des athlètes et de l'ensemble de la communauté des sports de pagaie. »

La complémentarité avec le DTN, nourrie par une expérience commune à la FFN, sera un levier fort pour impulser des projets innovants et fédérateurs, au service de la performance mais aussi d'un sport qui a du sens.



CHARLES DELVAL, UN NOUVEAU REGARD SUR L'ÉQUIPE DE FRANCE PARACANOË

Charles DELVAL prend ses fonctions en tant que responsable de l'Équipe de France de paracanoë le 1er novembre 2025.



Rameur depuis mon plus jeune âge, j'ai connu une carrière de compétiteur et une pratique de haut niveau en Aviron. Ma passion du sport a orienté mes études pour obtenir un master STAPS « Biologie et Psychologie appliquées à l'entraînement et à la performance sportive » puis l'obtention du Professorat de Sport en 2005.

J'ai exercé les missions de Conseiller Technique Sportif Régional Aviron en région Picardie jusqu'en 2009, ensuite en Aquitaine, également en responsabilité sur le Pôle Espoirs Aviron d'Amiens, puis sur le Pôle Espoirs Aviron Bergerac - Bordeaux.

J'ai eu l'opportunité en 2004 d'entrainer un équipage Para aux Championnats du Monde d'Aviron. Cette expérience a lancé mes missions dans ce secteur et le développement et à la structuration de

la pratique Para Aviron à travers la mise en place de formations de cadres, de la structuration de la classification, de l'accompagnement des Clubs et l'encadrement sportif.

Parallèlement à mes missions régionales, mes actions d'entraînement et d'encadrement Para m'ont permis d'accompagner l'équipe de France Para Aviron sur 13 championnats du Monde et 4 Jeux Paralympiques.

Missionné à 100 % sur le Para Aviron depuis 2020, j'ai ainsi pu mener plus profondément les actions prioritaires au développement du Parasport :

- Renforcement de l'équipe d'encadrement
- Structuration est mise en place d'une stratégie de détection
- Structuration est mise en place d'une stratégie de classification
- Accompagnement des entraîneurs et optimisation des ressources extérieures

La France fût la seule nation à qualifier l'ensemble des équipages possibles aux Jeux Paralympiques de Paris 2024, plaçant ses 5 bateaux en finales pour figurer à la deuxième place du classement des nations.

Après une sollicitation du DTN, Julien ISSOULIÉ, et convaincu par son enthousiasme, j'ai ressenti l'envie de participer au projet ambitieux de la FFCK et des sports de pagaie. Et même si nos bateaux n'avançaient pas dans le même sens, j'ai pu côtoyer de nombreux cadres de la FFCK et j'ai constaté que nous partageons tous la recherche d'excellence et de haute performance.

Ainsi, mes ambitions sont celles de participer au développement de la pratique Handi et Para sur le territoire, permettant à toute personne de pouvoir pratiquer, d'accompagner les clubs sur l'accueil des personnes en situations de handicap et bien évidemment d'accompagner l'équipe de France de Paracanoë pour briller sur la scène internationale et conquérir des médailles aux Jeux Paralympiques.





PLAN DE DÉVELOPPEMENT FFCK

REVENIR AUX ESSENTIELS POUR CONSTRUIRE L'AVENIR

La Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie a engagé un vaste chantier collectif : bâtir son nouveau plan de développement fédéral. Objectif : revenir aux essentiels, renforcer la base des pratiquants et redonner à la fédération un cap partagé et une meilleure visibilité. Porté par un travail de diagnostic et de concertation mené depuis l'été, ce plan doit tracer une feuille de route simple, lisible et mobilisatrice pour les années à venir.

Un plan construit collectivement, du diagnostic à la feuille de route

Depuis le printemps, la Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie a engagé un travail de fond pour bâtir son nouveau plan de développement fédéral. Conduit avec l'appui de l'agence conseil *Sport Intelligence*, ce projet vise à redonner à la Fédération une direction claire et partagée, recentrée sur les besoins des clubs, des comités et des pratiquants.

Depuis le mois de juillet, un travail collectif est engagé entre l'agence et les instances dirigeantes de la FFCK, en particulier le Comité exécutif (COMEX) et le Conseil d'administration, les salariés et les CTN. Plusieurs temps de travail ont permis d'échanger sur les constats, de partager les premières analyses et de préciser les priorités du futur plan, y compris avec les comités départementaux et régionaux.

Un diagnostic stratégique est aujourd'hui en cours de finalisation. Il s'appuie à la fois sur le travail d'analyse réalisé par les équipes de *Sport Intelligence* et sur une large enquête ouverte auprès des clubs, des comités départementaux et régionaux. Cette consultation vise à compléter la vision du terrain, déterminer les points de progrès et à s'assurer que le futur plan réponde réellement aux besoins des structures. La Fédération remercie d'ailleurs toutes celles et ceux qui ont pris le temps d'y participer.

Des présentations et ateliers ont déjà eu lieu auprès du COMEX, des cadres techniques et des élus du Conseil d'administration, des comités et des commissions. Ce travail doit déboucher sur une première version du plan stratégique en novembre, avant la mise en place, début 2026, d'un plan d'action détaillé et d'un dispositif de suivi partagé. L'objectif est de disposer d'un cadre clair et opérationnel, permettant à la Fédération de mieux suivre l'avancement de ses actions, d'évaluer leurs effets et d'en assurer la continuité dans le temps.

Une fédération dynamique, mais en quête de simplicité et de cohérence

Le diagnostic mené ces derniers mois dresse le portrait d'une fédération dynamique et engagée, mais dont la base de pratiquants reste trop fragmentée. Au fil du temps, la multiplication des disciplines et des formats a parfois dilué la lisibilité du projet fédéral. Le plan de développement vise donc avant tout à **revenir aux essentiels** : augmenter le nombre de licenciés et renforcer les fonds propres de la Fédération. Pour cela nous devons renforcer la pratique de base, et retrouver la simplicité qui fait la force du canoë kayak : une pagaie, un bateau et le plaisir de glisser sur l'eau.

Cette idée de retour aux fondamentaux s'accompagne d'une volonté de sortir des cloisonnements entre disciplines. L'entrée dans la pratique doit redevenir transversale : avant de parler de spécialité ou de compétition, il s'agit de permettre à chacun de découvrir l'eau, le geste, la stabilité, le plaisir de pagayer. C'est à partir de cette culture commune que toutes les formes de pratique pourront se développer plus harmonieusement.



Le constat met aussi en évidence la nécessité de renforcer la communication de la FFCK, en valorisant davantage les clubs, les éducateurs, les bénévoles et les pratiquants du quotidien. Et, au-delà de la communication, de doter la fédération d'outils de pilotage plus simples et plus efficaces pour mieux suivre les projets et rendre l'action fédérale plus lisible.

Quatre grandes priorités pour structurer le futur plan

Le futur plan de développement reposera sur quatre grandes thématiques. La première concerne la jeunesse, avec un plan d'urgence destiné à stopper l'érosion des effectifs chez les 9-14 ans. L'objectif est de relancer une dynamique forte autour des jeunes catégories, de proposer des parcours plus attractifs et de coordonner un circuit national d'événements. Cet effort intègre également un volet de féminisation, car la fédération compte aujourd'hui une proportion encore trop faible de pratiquantes, notamment dans l'encadrement et la direction. Ce plan jeunesse a aussi une dimension de performance : il s'agit de consolider le vivier du haut niveau en garantissant un continuum entre initiation, progression et excellence.

La deuxième thématique porte sur l'accompagnement des structures. Le principe est clair : il faut en finir avec un accompagnement uniforme et encore trop insuffisant. Chaque club a des besoins différents, selon son niveau de structuration, son public, son implantation ou ses ressources. Le futur plan visera à proposer un accompagnement différencié et mieux ciblé, qu'il s'agisse d'infrastructures, de formation ou d'emploi. Ce travail s'accompagnera d'un véritable choc de simplification dans la gestion quotidienne : licences, accès à la formation, modèles économiques et outils administratifs. La Fédération souhaite aussi mieux s'appuyer sur les structures déconcentrées, en valorisant les bonnes expériences menées dans les territoires et en s'en inspirant pour construire des solutions partagées.

Le troisième axe s'attache au développement des pratiques. Il s'agit de retrouver un équilibre entre les pratiques compétitives et les pratiques non compétitives, qui font toute la richesse des sports de pagaie. Pour les pratiques compétitives, l'objectif est d'améliorer l'expérience des pratiquants, de renforcer la qualité et la lisibilité des championnats, et d'offrir des événements plus cohérents et plus attractifs. Du côté des pratiques non compétitives, la priorité sera donnée à la fidélisation et à la qualité de l'encadrement. Il faut offrir aux pratiquants de loisir une progression mieux accompagnée, une pédagogie plus solide et des conditions de pratique plus accessibles et ludiques.

Enfin, la quatrième thématique regroupe les missions transversales de la fédération : la formation et la professionnalisation, la communication et l'image, la féminisation et l'inclusion, les événements et la monétisation, l'environnement et l'accès à l'eau. Ces leviers sont au cœur de la transformation de la FFCK. Ils doivent permettre de renforcer la visibilité de la fédération, de valoriser son engagement pour l'environnement et d'affirmer son rôle dans la promotion d'une pratique durable et responsable.

Une nouvelle façon d'agir collectivement

Le plan stratégique sera présenté en novembre 2025 avant d'entrer dans sa phase opérationnelle d'ici la fin de l'année. Plus qu'un document de référence, ce plan marque une nouvelle façon de travailler collectivement. Il doit permettre à la Fédération, à ses clubs et à ses comités de construire un projet commun, clair et mobilisateur, fidèle à l'esprit du canoë kayak : une pratique essentielle, accessible et fédératrice, au service de tous les pagayeurs.

ACTUALITÉS



LA FÊTE DU SPORT 2025 !

La FFCK présente sur le boulevard des sports le dimanche 14 septembre 2025.

Un an après la parade des champions sur les Champs Elysées, pour clôturer les Jeux à la maison, les fédérations du sport français se sont donné rendez-vous rue de Rivoli afin de valoriser leurs activités !

Découvertes et initiations étaient au programme sur les stands de nombreuses fédérations, dont la FFCK !

Plus de 700 personnes sont venues s'affronter sur nos machines à pagayer, descendre nos bassins d'eau vive en réalité virtuelle ou essayer notre parcours d'eau miniature. Un format adapté à tous les âges qui permet de faire découvrir notre activité de manière ludique et pédagogique. Le format du stand devrait être à nouveau déployé en 2026 sur des événements majeurs du canoë kayak français.

La fédération a également pu démontrer son expertise via la présence du Squally et de la Minipag deux équipements conçus par la FFCK pour rendre la pratique davantage accessible aux plus jeunes.

Pour en savoir plus sur le Squally et la Minipag, rendez-vous sur www.eshopffck.com





RETOUR SUR LA CAMPAGNE DE RENTRÉE !

Une rentrée haute en couleur pour la FFCK et ses clubs

Depuis la mi-août, la campagne de rentrée a animé les réseaux de la FFCK et donné un bel élan aux clubs. Pendant près de deux mois, l'univers de NIRVELLI a repris vie à travers une nouvelle campagne dédiée au jeune public, avec des outils pensés pour vous accompagner dans l'accueil et la fidélisation de nouveaux pratiquants.

Pour cette première édition, 179 clubs se sont inscrits à la campagne et ont pu bénéficier de l'ensemble des actions proposées : visuels de communication, opération de parrainage, et offres spécifiques sur l'Eshop.



Un kit de communication pensé pour valoriser vos actions

Le kit de communication, composé de visuels numériques personnalisables avec le logo et les coordonnées de votre club, ainsi que de supports imprimés pour habiller vos espaces d'accueil, a été conçu pour vous aider à renforcer votre visibilité et à mieux accueillir le jeune public.

Les premiers retours reçus témoignent d'un accueil globalement positif, et nous espérons qu'il vous a permis de renforcer vos liens avec vos publics cibles.

Des offres Eshop adaptées à vos besoins

La rentrée a également été l'occasion de profiter d'offres exclusives sur l'Eshop, avec une attention particulière portée aux jeunes : équipements essentiels à la pratique (chaussons, lycras, kways) proposés à tarifs préférentiels.

Les clubs ont également pu bénéficier de réductions sur du matériel de navigation (mini-pag, kayaks), des outils pédagogiques (livret Nirvelli, diplômes Pagaies Couleurs), et des éléments de signalétique et de communication. Si vous souhaitez en savoir plus sur du matériel ou passer commande, n'hésitez pas à prendre contact avec le service Eshop : eshop@ffck.org

Parrainage : embarquer de nouveaux pratiquants grâce à vos licenciés

L'opération de parrainage a permis à de jeunes licenciés d'inviter leurs amis à découvrir nos disciplines. Chaque licencié pouvait parrainer jusqu'à deux primo-licenciés, les encourageant à prendre part à la vie du club en souscrivant une licence annuelle.

À ce jour, une trentaine de parrains ont été identifiés. Ils bénéficieront d'une prise en charge de la part fédérale de leur licence 2026, en remerciement de leur engagement.

Merci pour votre mobilisation !

Cette première édition de la campagne de rentrée a permis de créer une belle dynamique au sein de notre réseau. Votre participation, vos retours et votre implication ont largement contribué à sa réussite. Merci à toutes et à tous pour votre engagement au service du développement de nos disciplines.



CONTRAT DE DÉLÉGATION : UN PARTENARIAT ENTRE L'ÉTAT ET LES FÉDÉRATIONS SPORTIVES

La FFCK et le ministère chargé des sports, vont prochainement signer le contrat de délégation. Il s'agit du document cadre qui va relier réciproquement la fédération au ministère sur la période 2026-2029.

La loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République marque une étape décisive dans la relation entre l'État et les fédérations sportives délégataires. Ce texte confère à ces dernières des responsabilités élargies, en contrepartie des missions de service public et du monopole d'organisation de leurs disciplines. Ainsi, les fédérations ne sont pas seulement garantes de l'organisation de disciplines, mais aussi de l'éthique, de la gouvernance démocratique et de la protection de l'intégrité des pratiquants.

Cette évolution se concrétise à travers un contrat de délégation. Ce contrat fixe les engagements réciproques entre l'État et chaque fédération autour de cinq axes stratégiques :

1. La protection de l'intégrité physique et morale des personnes, en particulier des mineurs ;
2. La préservation de l'éthique et de l'équité des compétitions ;
3. La concertation avec les acteurs représentatifs des disciplines déléguées (sportifs, entraîneurs, encadrants) ;
4. L'engagement en faveur du développement durable ;
5. La promotion d'une gouvernance transparente et responsable à tous les échelons fédéraux.

Le code du sport encadre ce dispositif (articles L.131-15-2 et R.131-28). Il précise que la stratégie nationale fédérale doit respecter les orientations fixées par le ministre chargé des sports. Chaque fédération est tenue de traduire ces orientations en engagements opérationnels mesurables, assortis d'objectifs quantitatifs et qualitatifs. Des indicateurs permettront d'en évaluer la mise en œuvre et les progrès réalisés tout au long de la période contractuelle.

Cependant, au-delà de ce cadre réglementaire, les fédérations conservent la possibilité (et la responsabilité) d'aller plus loin. Elles peuvent adapter et enrichir leurs engagements selon la spécificité de leurs disciplines, la diversité de leurs publics ou leur niveau de structuration. Cet espace d'initiative vise à renforcer leur rôle d'acteurs de terrain, capables de conjuguer expertise, performance, inclusion et exemplarité.

C'est dans ce cadre-là notamment, que FFCK à travers son contrat de délégation, se voit confier une mission de service public consistant à renforcer la sécurité des pratiques des sports de pagaye et de ses pratiquants, ainsi que la protection de l'accès à l'eau et du milieu naturel.

Vous l'aurez compris, un lien évident existe et apporte de la cohérence entre le contrat de délégation d'une fédération et son propre projet de développement fédéral. Nous rédigerons dans un prochain MAG, un article vous présentant en détails le contenu du contrat de délégation 2026-2029.





EXTRANET : TOUT SAVOIR AVANT L'OUVERTURE DE LA PRÉ-SAISON

À l'approche de la saison 2026, plusieurs évolutions importantes vont entrer en vigueur concernant l'affiliation des structures, la gestion des licences et les obligations administratives. Tour d'horizon des points clés à anticiper.



AFFILIATION DE VOTRE STRUCTURE : DES ÉLÉMENTS OBLIGATOIRES

Pour valider l'affiliation de votre structure, **la transmission des statuts** sera désormais obligatoire. Il vous sera également demandé de fournir **le numéro SIRET** de votre structure si cela n'est pas déjà fait afin de permettre aux services fédéraux de vous accompagner plus efficacement.

Par ailleurs, à partir de décembre 2026, **les comités régionaux et départementaux** devront effectuer **une procédure d'affiliation annuelle**, à réaliser au début de chaque année.

Dans ce cadre des documents administratifs tels que les statuts, la parution de déclaration au JO, le bilan annuel, etc... devront être soumis sur votre espace. Cette étape permettra de garantir la mise à jour des contacts et des informations administratives au moins une fois par an.

LA SAISIE DES LICENCES PAR LOT :

A partir de décembre 2026, il sera possible de saisir les licences par lot, ce qui représentera un gain de temps considérable pour les structures.

Les informations des licenciés déjà connues seront automatiquement reprises sur leur licence 2026, évitant toute ressaisie manuelle.

👉 Si une modification est nécessaire sur une licence, celle-ci devra être effectuée directement sur la fiche individuelle du licencié. Le licencié pourra également mettre à jour ses propres informations depuis son espace personnel licencié.

PRISE DE LICENCE EN AUTONOMIE : UN DISPOSITIF RENFORCÉ

Vous le savez, depuis l'ouverture du nouvel extranet, chaque futur licencié a la possibilité de créer un compte personnel et de faire une demande de licence auprès d'un club ayant activé cette option. Une fois les informations renseignées et le paiement effectué, la licence doit toujours être validée par le club. Nouveauté pour la prochaine saison : le paiement en ligne pourra se faire via l'intégration du système de paiement HelloAsso. Les clubs souhaitant proposer ce mode de règlement devront simplement créer un compte HelloAsso.

👉 Des informations complémentaires vous seront communiquées prochainement sur ce sujet.

RETOUR DU BILAN ANNUEL : UNE ÉTAPE CLÉ

Du 1er décembre au 1er mars, toutes les structures affiliées pour la saison 2026 devront remplir leur bilan annuel directement sur leur espace club.

Ce document a été revu pour intégrer des calculs automatisés lorsque cela est possible, facilitant ainsi la saisie des informations demandées.

En plus de son caractère obligatoire, ce bilan reste un outil précieux pour structurer et piloter le projet de votre club, en s'appuyant sur des données consolidées.

Le bilan annuel n'ayant pas pu être mis en place en début d'année sur votre espace club, nous vous demanderons exceptionnellement de remplir le bilan annuel de l'année 2024, en plus du bilan 2025.

ACCOMPAGNEMENT



RAPPEL SUR LA SAISIE DES LICENCES ET LES ASSURANCES QUI Y SONT LIEES :

Les tarifs des licences fédérales n'ont pas évolué en 2026. Vous pouvez retrouver tous les tarifs ici :

Lors de la prise de licence, vous le savez, la part assurantielle est clairement notifiée.

Il y a 2 coches qu'il ne faut pas confondre :

- Une coche que vous ne pouvez pas décocher lors de la prise de licence : l'**« IA »** individuel accident, que nous avons depuis renommée « Garantie Indemnisation des dommages corporels » qui **correspond à l'assurance de base prévue au contrat FFCK/MAIF** qui protège en cas de dommage corporel.
- « IA Sport+ » est **l'assurance complémentaire** proposée au tarif de 14.15€ en 2026.

Chaque personne refusant l'**« IA »** ou « garantie dommage accident », qui correspond à la couverture de base au tarif de 0,10€ , 1€ ou 1,50€ selon le type de licence, doit adresser à la fédération le [formulaire de refus d'assurance](#) dûment complété, comme mentionné dans un encadré rouge lors de la saisie.

Une fois le courrier réceptionné par les services, nous procérons à la validation des licences.

LE CERTIFICAT MÉDICAL : LES RÈGLES NE CHANGENT PAS

Pour une licence **compétition des licenciés majeurs** : le CM est valable pendant 3 saisons sportives. (renouvellement triennal) et le Questionnaire de Santé (QS Sport) doit être complété durant la période de validité du CM.



Saison N	Saison N+1	Saison N+2	Saison N+3	Saison N+4	Saison N+5	Saison N+6
Certificat médical	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	Certificat médical	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	Certificat médical

Pour les licences loisir des adhérents majeurs, un certificat datant de moins d'un an est demandé lors de la première licence. Les années suivantes le questionnaire de santé doit être complété tant qu'il n'y pas discontinuité de licence.

Lorsqu'il y a un changement de type de licence, le schéma médical est remis à zéro.

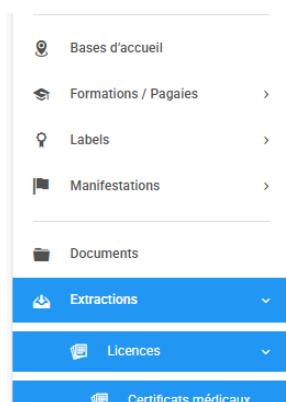
Pour anticiper les renouvellements de certificats médicaux des licenciés compétition, nous vous invitons à effectuer une extraction depuis l'extranet :

★ Parcours à suivre :

Rubrique « Extraction » → « Licence » → « Certificats médicaux »

Dans ce tableau, consultez la colonne « Date d'expiration » afin d'identifier les licenciés dont le certificat prend fin au 31 décembre 2025.

Cette vérification vous permettra de constituer un listing clair des certificats à renouveler, et d'assurer une reprise de saison sans interruption pour vos licenciés en compétition.





EXTRANET : LA GESTION DES FONCTIONS ET DES DROITS

FONCTIONS ET DROITS : QUELLE DIFFÉRENCE ?

L'attribution d'une fonction permet d'identifier une personne dans un rôle spécifique au sein d'une structure (club, comité départemental ou régional).

⚠ **Attention :** une fonction n'ouvre pas de droits d'accès à l'extranet fédéral.

Les droits doivent être activés manuellement par un responsable habilité (par défaut, le président de la structure) dans l'onglet « droit » de votre espace club.

Les droits d'accès se déclinent en deux niveaux :

Consultant : permet de consulter les informations relatives à la structure, sans possibilité de les modifier.

Gestionnaire : donne accès à l'édition et à la gestion des données pour les rubriques autorisées.

DROITS SPÉCIFIQUES POUR L'ANIMATION SPORTIVE

Quatre types de droits sont actuellement actifs pour encadrer la gestion des activités sportives.

1. Gestionnaire de structure :

Permet une gestion globale de la structure : licences, certificats médicaux, pagaille couleur, etc.

2. Gestionnaire de formation :

Sont concernés les gestionnaires de formation des officiels, selon leur niveau d'intervention (CD, CR ou national FFCK).

3. Gestionnaire de manifestation :

Il permet l'inscription au calendrier de manifestation et les inscriptions aux évènements sportifs ainsi que la récupération des fichiers courses via compet FFCK. A terme, il servira au retour via Compet FFCK des courses organisées et terminées.

⚠ Pour figurer au calendrier national, toute manifestation doit être validée par :

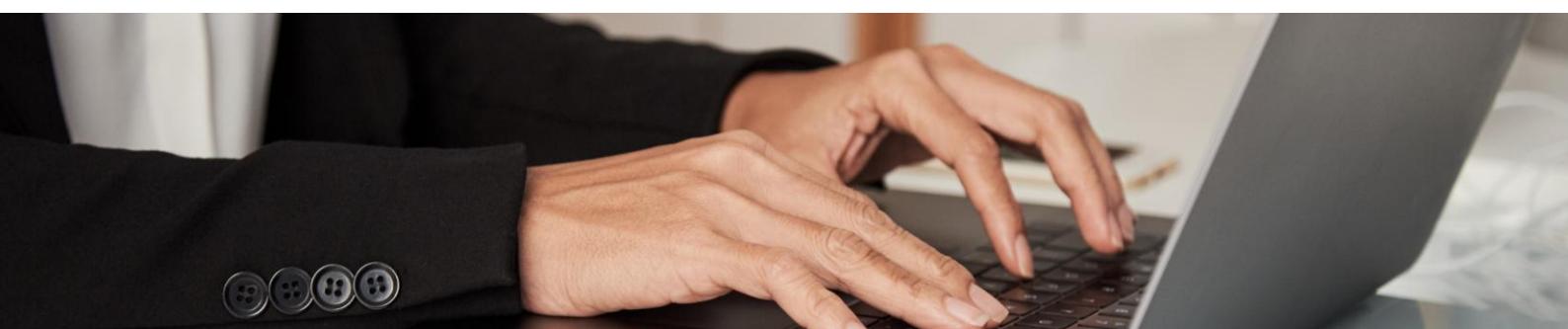
- La région (pour les épreuves régionales)
- Le niveau national, après validation par les régions concernées et la CNA de l'activité.

4. Gestionnaire des inscriptions

Ce nouveau droit permet de limiter l'accès à la seule gestion des inscriptions aux manifestations sportives, sans accès aux autres fonctionnalités.

GESTION FACILITÉE

Il est désormais possible d'attribuer des droits spécifiques pour déléguer précisément certaines tâches, comme la gestion des inscriptions, à des personnes dédiées. Cela permet une gestion efficace et plus sécurisée des accès au sein des structures.



ACCOMPAGNEMENT



NOUVELLE OBLIGATION D'AFFICHAGE DANS LES STRUCTURES SPORTIVES

LUTTE CONTRE LES VIOLENCE DANS LE SPORT : CE QUE DIT LE DÉCRET DU 16 MAI 2025

Le décret n° 2025-435 du 16 mai 2025 introduit une nouvelle obligation d'affichage dans les établissements proposant des activités physiques ou sportives. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les violences, les discriminations et les situations de maltraitance dans le milieu sportif.



UN OBJECTIF CLAIR : PRÉVENIR, SIGNALER, ACCOMPAGNER.

Le texte vise à mieux protéger les pratiquants – en particulier les mineurs – et à favoriser la libération de la parole des victimes et témoins de faits graves survenus dans le cadre d'une activité sportive. Il s'inscrit dans une démarche de prévention renforcée, déjà amorcée par les autorités publiques à travers la création de dispositifs de signalement et d'accompagnement.

Les structures sportives, qu'elles soient publiques, privées ou associatives, sont désormais tenues de diffuser une information claire sur les moyens d'alerte et les recours disponibles.

LES ÉLÉMENTS À AFFICHER OBLIGATOIREMENT

L'affichage mis en place dans les établissements sportifs doit comporter deux types d'informations : les coordonnées de la cellule nationale Signal-Sports, et une présentation des dispositifs à destination des victimes ou témoins de violences physiques ou psychologiques.

Le contenu à afficher : deux modèles d'affiches ont été publiés en annexe de l'arrêté du 20 mai 2025. L'un des deux modèles doit obligatoirement être utilisé, au format papier minimum A3, sans modification.

➤ Vous pouvez retrouver ces affiches en téléchargement ici : [AffichesSignalSports_A3.pdf](#)

MODALITÉS PRATIQUES D'AFFICHAGE

L'affiche doit être apposée dans un lieu visible par tous les usagers de la structure : hall d'accueil, vestiaires, salle d'attente, etc. Elle doit **être lisible, accessible en permanence et maintenue en bon état**.

Cette obligation vient s'ajouter aux autres affichages déjà prévus par la réglementation dans les ETAPS, tels que : les diplômes ou cartes professionnelles des encadrants, l'attestation d'assurance de l'établissement, les règles d'hygiène et de sécurité applicables, les coordonnées du 119 si des mineurs sont accueillis.

ENTRÉE EN VIGUEUR ET DÉLAIS

Les établissements concernés disposent d'un délai de six mois à compter de la publication du décret pour se mettre en conformité. **La date limite est donc fixée au 18 novembre 2025.**



Par ailleurs, nous vous rappelons l'existence de la cellule Stop Violences, mise en place au sein de la fédération, pour signaler toute situation préoccupante ou inappropriée. Cette cellule est à l'écoute des victimes, des témoins et des encadrants confrontés à des faits graves : stopviolences@ffck.org



AGIR CONCRÈTEMENT POUR L'ACCUEIL DES FEMMES ET JEUNES FILLES DANS NOS CLUBS

Mieux accueillir les femmes et les jeunes filles dans nos clubs : des équipements adaptés, une trousse de secours spécifique

Pour que chaque sortie canoë-kayak soit sûre et agréable, il est essentiel d'allier infrastructures adaptées et une trousse de secours complémentaire, pensée pour les besoins spécifiques des femmes.

Prévenir, accompagner et rassurer les pratiquantes, ce n'est pas seulement pagayer : c'est aussi s'organiser pour leur bien-être tout au long de l'itinéraire.



LES POINTS CLÉ D'UNE TROUSSE ADAPTÉE :

- Produits hygiéniques : Lingettes intimes, serviettes absorbantes, tampons, selon les préférences. Utile en cas de règles inopinées. Prévoir un petit sac pour les déchets hygiéniques et le rangement des articles usagés.
- Analgésiques : à **exclure de la trousse standard** (ce point n'est pas recommandé dans le cadre d'initiative préventive et doit être géré par des professionnels / sous la responsabilité individuelle des pratiquantes majeures).
- Coussin chauffant avec prise adaptée au véhicule, ou bouillote: utile pour apaiser les crampes et les douleurs légères, à utiliser avec prudence selon l'équipement et le contexte.
- Snacks sains : barres énergétiques, fruits secs ou chocolat noir pour un petit coup de boost.
- Bouteille d'eau réutilisable : l'hydratation est indispensable.
- Vêtements de rechange : une culotte ou un pantalon de rechange en cas de fuite ou de gêne.
- Miroir de poche : pour une meilleure estime de soi sur place.
- Poncho de dépannage

POUR QUE CHACUNE TROUVE SA PLACE : DES GESTES CONCRETS POUR UN ENCADREMENT PLUS INCLUSIF

Vestiaires et espaces dédiés : privilégier des vestiaires privés, propres et chauffés lorsque possible, pour permettre un changement en toute intimité et en sécurité. L'hiver, un sèche-cheveux mural est apprécié.

Équipements adaptés : proposer des gilets de sauvetage et des casques adaptés à toutes les morphologies.

Assurer une écoute des besoins spécifiques des femmes et des jeunes filles (encadrante référente, posture bienveillante, temps d'échange informels, etc..)

Trousse de secours proactive dédiée au public féminin : disposer d'une trousse prête à l'emploi dans les zones d'accès et former les encadrants et les encadrantes à son usage, avec une mention claire de ce qui est inclus et de ce qui nécessite une prise en charge médicale.

Mieux accueillir les pratiquantes, c'est prévoir des vestiaires conviviaux et des équipements adaptés, mais aussi une trousse de secours pensée pour leurs besoins.

C'est une étape simple mais cruciale pour favoriser la pratique en sécurité et développer une communauté plus inclusive dans votre structure.

ENVIRONNEMENT



GARDIENS DE LA RIVIÈRE À LA MER : UN RÉSEAU QUI S'ACTIVE !

LES NOUVELLES DU RÉSEAU

Les Gardiens de la Rivière à la Mer, un réseau qui dépasse désormais les 130 structures engagées dans la préservation de leurs espaces de pratique.

Vous pouvez suivre l'avancée du réseau sur le site fédéral avec la carte dynamique actualisée en temps réel en suivant ce lien : <https://www.ffck.org/nos-sites/gardiens-de-la-riviere/sinformer/>



LES STRUCTURES AGISSENT

Petit aperçu des remontées d'actions de nos structures :

- . Nettoyage de rivière mis en place par le Club de Canoë-Kayak du Val d'Albret (47),
- . Nettoyage de rivière dans le cadre d'une opération citoyenne avec des détenus pénitentiaires mis en place par le club de Canoë-Kayak de Vivonne (86),
- . Nettoyages du Gave organisés par le Pau Canoë-Kayak Club Universitaire (64) avec les Citoyens du Gave – plus de 9T de déchets collectés sur une dizaine d'opérations
- . Nettoyage de berges organisé par le club de Canoë Kayak Etoile Auxonnaise (21)
- . Signalement de déversement de cadavres d'animaux par le club de l'ENS Auch (32) dans le Gers,
- . Signalement d'embâcles situés sur des points d'embarquement par le club de Canoë-Kayak de la Loire Chapeloise (45)
- . Constat de d'obstacles volontairement posés en rivière et traitement d'embâcles par le Niagara Canoë Kayak Club (97)...

Vos nombreux retours ne peuvent être mentionnés ici, nous vous en remercions, n'hésitez pas à continuer à signaler vos actions via le site internet fédéral : <https://www.ffck.org/nos-sites/gardiens-de-la-riviere/vos-temoignages/>

Pour aller plus loin, deux exemples de vidéos qui ont été réalisées par des structures membre du réseau :

- Tom Rafting : <https://www.youtube.com/watch?v=-9wuJAa8rG8>
- Canoë-Kayak Annemasse Mont-Blanc : <https://youtu.be/KAtdjCXLUZw>



PARTENARIATS



LA FFCK RENOUVELLE SON PARTENARIAT AVEC EDF

Le partenariat, initié en 1991, a été renouvelé pour quatre années supplémentaires et s'enrichit désormais d'un nouvel acteur : Hydrostadium, filiale d'EDF spécialisée dans la conception et l'aménagement de stades d'eaux vives.

Depuis plus de 30 ans, FFCK et EDF unissent leurs forces autour de valeurs communes : préservation des milieux aquatiques, conciliation des utilisations de l'eau avec les autres usagers, garantie de la sécurité des pratiquants et développement de la pratique... Avec son expertise technique, Hydrostadium apporte une nouvelle dimension au partenariat.

Signée le 11 septembre dernier par Emmanuelle VERGER, Directrice de EDFHydro, Stanislas LEQUILLER, Directeur d'Hydrostadium et Pascal BONNETAIN, Président de la FFCK, la convention fixe cinq grands axes de collaboration :

- La protection de l'environnement et la gestion raisonnée de l'eau,
- La gestion des lâchers d'eau, des rivières et des plans d'eau,
- L'aménagement des espaces de pratique,
- Le soutien à toutes les disciplines de haut niveau et aux Équipes de France,
- Le développement et la sécurisation de la pratique loisir grand public.

Les élus se félicitent d'avoir pu renouveler cette convention dont la signature est intervenue juste avant les Championnats du Monde de Slalom de Penrith. Une célébration officielle aura lieu cet automne sur le site Olympique et Paralympique de Vaires-sur-Marne.

[Retrouvez ici le communiqué de presse d'EDF](#)



Canoë Kayak et Sports de Pagaie



PARTENARIATS



La FFCK et ASSOCONNECT : UN PARTENARIAT QUI DURE

DEUX OFFRES ADAPTÉES À VOS BESOINS :

L'offre liberté gratuite, elle s'adresse particulièrement aux petits clubs qui souhaitent uniquement gérer les paiements en ligne. Une solution simple et rapide à mettre en place. La création de votre espace peut se faire en quelques minutes.

L'offre sérénité plus complète, cette formule tout-en-un intègre la gestion des collectes de paiements, des membres, de la comptabilité, des campagnes de communication (emails) et même la création d'un site internet. Elle est idéale pour les clubs qui souhaitent se structurer ou gagner en efficacité.

Vous pouvez l'essayer gratuitement pendant 14 jours, puis bénéficier d'une première année offerte grâce à un code promo, 33 codes encore disponibles et réservés aux nouveaux utilisateurs.

Pour obtenir votre code ou poser vos questions, rapprochez-vous du service accompagnement : accompagnement@ffck.org

Les clubs déjà abonnés à AssoConnect peuvent également bénéficier d'une remise de 30 % sur leur renouvellement, en utilisant le code : **MAF-FFCK30-2025**

SE FORMER AVEC LES WEBINAIRES ASSOCONNECT

Afin d'accompagner les clubs dans la prise en main de la plateforme, AssoConnect propose régulièrement des webinaires. Ces sessions en ligne permettent de découvrir les fonctionnalités principales, de poser ses questions et de progresser à son rythme. Les replays des webinaires précédents sont disponibles, et l'inscription aux prochaines sessions est ouverte à tous. Pour consulter les replays ou vous inscrire aux prochaines dates, cliquez ici : [Événements AssoConnect | Livestorm](#)

Le prochain webinaire « Maîtriser les adhésions et le paiement en ligne sur AssoConnect » se déroulera le 25 novembre à 17h.





Le Renault TRAFIC est toujours disponible à l'achat

Depuis plusieurs années, l'EshopFFCK collabore avec Renault afin de vous proposer les meilleurs tarifs sur les véhicules 9 places. Nous avons élaboré une configuration type que nous vous proposons, tout en vous laissant la possibilité de la personnaliser grâce à l'ajout d'options et/ou d'accessoires selon vos besoins.

L'offre comprend :

- Renault Trafic Grand Évolution Blue dCi 150
- Banquette avant passager deux places
- Attelage complet
- Roue de secours normale avec panier
- Deux portes arrière vitrées à 180°
- Kit de sécurité + tapis

À noter que l'ensemble des véhicules seront équipés pour le transport PMR. Cet agrément TPMR permet de bénéficier d'une exonération du malus écologique, désormais applicable aux associations, bien que ce type de véhicule soit indispensable à leurs activités.

Pour recevoir un devis personnalisé, vous pouvez nous contacter par e-mail à l'adresse suivante : eshop@ffck.org



AGENDA



ACTIVITÉ	INTITULÉ	DATE	LIEU
Compétition	Sélectif National Océan Racing / VA'a	05-10 au 06-10	ISTRES (13)
Compétition	Championnats de France Master Kayak Polo	11-10 au 12-10	AVRANCHES (50)
Compétition	Championnats de France Elite Slalom et K Cross	18-10 au 19-10	EPINAL (88)
Compétition	Championnats de France Wave Ski Surfing	22-10 au 26-10	LES SLABES D'OLONNE (85)
Compétition	Championnats de France Sprint Eau Vive Seniors - U15 et Région	23-10 au 02-11	ST PIERRE DE BOEUF (42)
Compétition	Finale de Coupe de France de Sprint Eau Vive	23-10 au 02-11	ST PIERRE DE BOEUF (42)
Compétition	Finale de Coupe de France de Kayak Polo	25-10 au 26-010	LE HOM (14)
Compétition	Championnat de France Océan Racing / Va'a	29-10 au 02-11	TOULON (83)

CONTACTS



LA FÉDÉRATION À VOTRE ÉCOUTE EN RÉGION

COMITÉ RÉGIONAL AUVERGNE RHÔNE ALPES
www.crck-aura.com
04 74 19 16 12
auvergnerhonealpes@ffck.org

COMITÉ RÉGIONAL BOURGOGNE FRANCHE COMTE
www.canoekayakbourgognefrancheconte.com
03 80 45 32 83
crckbfc@gmail.com

COMITÉ RÉGIONAL GRAND EST
www.canoekayak-grandest.fr
07 68 35 66 61
grandest@ffck.org

COMITÉ RÉGIONAL HAUTS DE FRANCE
www.canoekayak-hautsdefrance.fr
03 61 47 02 14
contact@canoekayak-hautsdefrance.fr

COMITÉ RÉGIONAL NOUVELLE AQUITAINE
www.canoe-nouvelle-aquitaine.fr
05 40 05 01 31
nouvelleaquitaine@ffck.org

COMITÉ RÉGIONAL OCCITANIE
www.occitaniecanoekayak.org
04 67 82 16 63
occitanie@ffck.org

COMITÉ RÉGIONAL BRETAGNE
www.canoekayakbretagne.fr
02 23 20 30 14
bretagne@ffck.org

COMITÉ RÉGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE
www.canoe-regioncentre.org
02 47 63 13 98
centre@ffck.org

COMITÉ RÉGIONAL ILE DE FRANCE
www.kayak-iledefrance.fr
07 69 73 40 39
contact@crifck.fr

COMITÉ RÉGIONAL NORMANDIE
www.canoekayaknormandie.org
normandie@ffck.org

COMITÉ RÉGIONAL PAYS DE LA LOIRE
www.crplck.fr
02 41 79 49 52
crplckcanoe@wanadoo.fr

COMITÉ RÉGIONAL PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR
www.canoe-paca.fr
secretariat@canoe-paca.fr

COMITÉ RÉGIONAL CORSE
01 45 11 08 50
accompagnement@ffck.org

COMITÉ RÉGIONAL GUADELOUPE
www.crgck.org
05 90 04 18 03
guadeloupe@ffck.org

COMITÉ RÉGIONAL GUYANE
www.crckguyane.com
05 94 25 16 86
guyane@ffck.org

COMITÉ RÉGIONAL MARTINIQUE
01 45 11 08 50
accompagnement@ffck.org

COMITÉ RÉGIONAL MAYOTTE
01 45 11 08 50
accompagnement@ffck.org

COMITÉ RÉGIONAL REUNION
reunion@ffck.org

COMITÉ RÉGIONAL WALLIS ET FUTUNA
accompagnement@ffck.org

LIGUE CALEDONIENNE
lcvck@lagoon.nc

MAG

DES DIRIGEANTES
ET DES DIRIGEANTS

*Vous avez des questions sur la fiscalité, le juridique, la réglementation, les assurances ou autres ?
Vous ne trouvez pas de réponse à vos questions ?*

N'hésitez pas à nous faire remonter vos propositions de sujets ou partages d'expérience au comité de rédaction par mail à accompagnement@ffck.org

Votre sujet sera traité par toute l'équipe du MAG DES DIRIGEANTS et DES DIRIGEANTES dans le prochain numéro.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CANOË KAYAK ET SPORTS DE PAGAIE
Stade Nautique Olympique d'Île-de-France
2 Chemin de la Victoire - 77360 VAIRES SUR MARNE
Mail : ffck@ffck.org
Tel. : +33 (0) 1.45.11.08.50

